

Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*)



Règne	<i>Plantea</i>
Sous-règne	<i>Tracheobionta</i>
Division	<i>Magnoliophyta</i>
Classe	Liliopsida
Ordre	Cyperales
Famille	Poaceae
Sous-famille	Arundinoideae
Genre	Cortaderia
Nom binominal	Cortaderia selloana



Description/Origine

Originnaire d'Argentine, cette plante, nommée ainsi en raison de sa présence dans les prairies sud américaine (pampa), est arrivée en Europe au environ de 1850 dans les jardins botaniques.

Elle est à la mode durant les années 1980 dans les jardins des particuliers.

Elle se présente sous la forme d'une grande herbacée possédant des feuilles longues et plates, assez coupantes.

Elle est aussi reconnaissable à son grand « plumeau », qui n'est en fait que son appareil reproducteur.

Catégorie invasive

En Bretagne, l'herbe de pampa est reconnue comme étant une espèce invasive avérée par le conservatoire botanique national de Brest. C'est à dire qu'elle forme des peuplements denses dans plusieurs secteurs, avec une dynamique d'expansion forte.

Habitat envahit

Elle se développe le long des axes routiers, dans les milieux anthropisés, mais aussi dans la quasi-totalité des habitats naturels.

Exemple sur le pays de Lorient

L'herbe de pampa est présente dans les marais de Pen-mané, et de Kersahu, ainsi que sur le littoral de Gâvres-Quiberon. Elle est aussi présente dans de nombreuses friches industrielles.

Reproduction

Elle produit de nombreuses graines (environ 10 millions par pied) très volatiles, pouvant se disperser sur près de 25 km grâce aux vents.

Impact sur le milieu

L'herbe de pampa colonise assez facilement tous les milieux grâce à sa capacité de dispersion exceptionnelle, ainsi que grâce à sa technique de développement. En effet, elle se développe en étouffant la végétation autour d'elle grâce à ses longues feuilles. Ainsi, elle met en péril de nombreux habitats locaux en uniformisant le milieu.

Réglementation actuelle

Il n'existe pour l'instant aucune réglementation sur l'herbe de la pampa